

(1) **Attestation d'examen de type UE**  
**conformément au module B, chiffre 6.1 de l'EPI directive (UE) 2016/425**

- (2) Directive du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 sur les équipements de protection individuelle (EPI) - Directive (UE) 2016/425.
- (3) No de l'attestation d'examen de type : **ZP/B021/23** remplace ZP/B094/21
- (4) Produit : **Dispositif d'ancrage type D et antichute mobile incluant un support d'assurage rigide, type : TAURUS**
- (5) Fabricant : **INNOTECH Arbeitsschutz GmbH**
- (6) Adresse : **Laizing 10, 4656 Kirchham, Autriche**
- (7) Catégorie de risque : **III**
- (8) La conception de cet équipement de protection individuelle et les différentes versions autorisées sont spécifiées dans l'annexe à la présente attestation d'examen de type.
- (9) L'autorité de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH, organisme notifié n° 0158 conformément au chapitre V du directive (UE) 2016/425 du 9 mars 2016, certifie que cet équipement de protection individuelle satisfait aux exigences essentielles de protection de la santé et de sécurité conformément à l'annexe II (module B) de la directive. Les résultats de l'examen de type sont consignés dans le rapport PB 23-023. D'autres dispositions de la législation de l'Union éventuellement applicables à ces équipements de protection individuelle n'ont pas été prises en compte dans la présente attestation d'examen de type.
- (10) Les exigences fondamentales de santé et de sécurité sont remplies par conformité avec les normes suivantes

**DIN EN 795:2012**

**DIN CEN/TS 16415:2017**

**DIN EN 353-1:2018**

- (11) La présente attestation d'examen de type de l'UE concerne uniquement la conception et l'examen de type des équipements de protection individuelle décrits conformément au directive (UE) 2016/425. Pour les équipements de protection individuelle de la catégorie III, cette attestation d'examen de type UE ne peut être utilisée qu'en combinaison avec l'une des procédures d'évaluation de la conformité visées à l'article 19, point c).
- (12) Lors de l'apposition du marquage "CE", conformément aux articles 16 et 17 du directive (UE) 2016/425, sur le produit de la catégorie III du marquage "CE", le fabricant a l'obligation d'ajouter le numéro d'identification de l'organisme notifié effectuant la procédure d'évaluation de la conformité conformément au module C2 ou D de l'équipement de protection individuelle. En outre, le fabricant est tenu d'établir une déclaration de conformité UE correspondante - conformément à l'article 15 de la directive (UE) 2016/425 - et de la joindre à l'équipement de protection individuelle ou d'indiquer dans les instructions et les notes visées à l'annexe II, point 1.4, l'adresse Internet à laquelle il est possible d'accéder à la déclaration de conformité UE.
- (13) Cette attestation d'examen de type UE est valable jusqu'au 24.05.2026.

DEKRA Testing and Certification GmbH  
 Bochum, le 14.02.2023

Signé: Krökel  
 Gérant

Nous confirmons l'exactitude de la traduction à partir de l'original allemand.  
 En cas de litige, seul le texte allemand fait foi.

Gérant

## TRADUCTION

- (14) Annexe à
- (15) **l'attestation d'examen de type UE**  
**ZP/B021/23**
- (16) 16.1 Objet et type  
Dispositif d'ancrage type D et antichute mobile incluant un support d'assurage rigide  
Type : TAURUS

### 16.2 Description

#### **Dispositif d'ancrage**

Le dispositif d'ancrage, type : TAURUS, sert à protéger temporairement des personnes contre le risque de chute. Le système a été développé pour l'application horizontale et se compose d'un rail et du chariot validé correspondant. Le rail (=profil extrudé en aluminium) TAURUS RAIL-\*,\* est disponible à la fois en tronçon droit ou en courbe ou arc. Le lien entre deux éléments du support d'assurage s'effectue par une jonction de rail TAURUS VB-10 ou jonction avec compensateur de dilatation.

Les points d'ancrage mobiles, type TAURUS-GLEIT-H11, type TAURUS-GLEIT-H0-53, type TAURUS-GLEIT-H0-54, type TAURUS-GLEIT-S-111 et type TAURUS-GLEIT-A-31 se déplacent sur le support d'assurage. Pour le logement de l'élément de jonction de l'utilisateur, ils sont dotés d'un point d'amarrage afférent. Lors de l'utilisation, un maximum de quatre personnes par tronçon de rail de 10 m peuvent être protégés.

Le montage du système s'effectue horizontalement au moyen des supports prévus, l'écart entre deux supports étant de 3000 mm maximum. Le positionnement du rail au niveau de l'ouvrage peut s'effectuer à la fois sur le toit, sur le mur ou également au plafond.

Il est possible de réaliser des contournements de courbe ainsi que des changements de sens de la marche sous la forme d'un aiguillage tournant, type : TAURUS-DW-10. La jonction avec compensateur de dilatation est exclusivement prévue pour le positionnement du support d'assurage sur le toit.

Les extrémités du rail sont protégées contre tout dépassement involontaire par des terminaisons de rail. Une terminaison de rail (entrée/sortie : TAURUS EA-11) peut être ouverte pour retirer le point d'ancrage mobile du support d'assurage ou le fixer sur le support d'assurage. Les autres terminaisons de rail peuvent être hermétiquement fermées (TAURUS EA-10 et TAURUS EA-21).

#### **Antichute mobile incluant un support d'assurage rigide**

L'antichute mobile incluant un support d'assurage rigide, type : TAURUS, sert à protéger temporairement des personnes contre le risque de chute.

Le système a été prévu pour l'application verticale et se compose d'un rail et d'un antichute mobile. Dans ce cas, le support d'assurage peut être installé avec une inclinaison maximale de 45°, ou de 10° pour un montage avec décalage latéral des supports, au niveau de la construction. Le support d'assurage rigide de l'antichute mobile est constitué par le rail (=profil extrudé en aluminium) TAURUS RAIL. Le lien entre deux éléments du support d'assurage s'effectue par une jonction de rail TAURUS VB-10.

L'antichute mobile, type : TAURUS GLEIT-V-21 ou type : TAURUS GLEIT-A-31 se déplace sur le support d'assurage. La jonction avec le point d'amarrage de l'utilisateur s'effectue avec un élément de jonction fixe. Le poids de l'utilisateur admis à titre maximum sur un antichute mobile est de 100 kg.

## TRADUCTION

Le support d'assurage est fixé par des supports correspondants à un intervalle maximal de 2000 mm. Les extrémités du rail sont protégées contre tout dépassement involontaire par des terminaisons de rail.

Une terminaison de rail (entrée/sortie : TAURUS EA-11) peut être ouverte pour retirer l'antichute mobile du support d'assurage ou le fixer sur le support d'assurage. L'autre terminaison de rail peut être hermétiquement fermée (TAURUS EA-10 et TAURUS EA-21).

### Combinaison de « système d'ancrage » et d'« antichute mobile incluant un support d'assurage rigide »

Le « chariot », type : TAURUS GLEIT-A-31, peut être utilisé à la fois comme point d'ancrage mobile dans une disposition horizontale et comme antichute mobile dans une disposition verticale du support d'assurage et, si l'« équipement de protection individuelle (EPI) contre le risque de chute » utilisé est correctement appliqué, permet une jonction sans interruption des deux systèmes.



Photo 1 : Point d'ancrage mobile  
Type : TAURUS GLEIT-H-11



Photo 2 : Point d'ancrage mobile  
Type : TAURUS GLEIT-H0-53



Photo 3 : Point d'ancrage mobile  
Type : TAURUS GLEIT-H0-54



Photo 4 : Point d'ancrage mobile  
Type : TAURUS GLEIT-S-111



Photo 5 : Point d'ancrage mobile et antichute mobile  
Type : TAURUS GLEIT-A-31



Photo 6 : Antichute mobile  
Type : TAURUS GLEIT-V-21

TRADUCTION



Photo 7 : Fixation de rail  
Type : TAURUS-BEF-10



Photo 8 : Fixation de rail  
Type : TAURUS-BEF-12

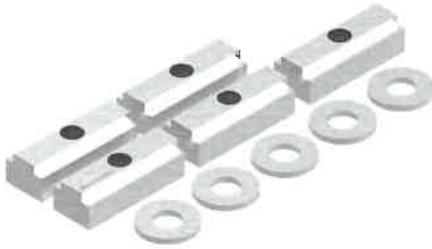


Photo 9 : Fixation de rail  
Type : TAURUS-BEF-13



Photo 10 : Fixation de rail  
Type : TAURUS-BEF-20



Photo 11 : Fixation de rail  
Type : TAURUS-BEF-21



Photo 12 : Élément de fixation  
Type : TAURUS-BEF-30

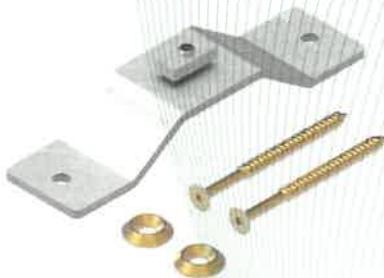


Photo 13 : Élément de fixation  
Type : TAURUS-BEF-41

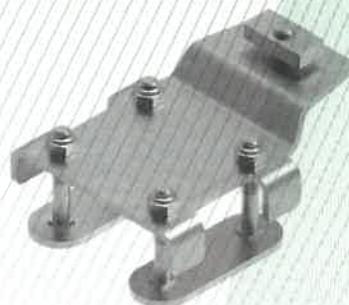


Photo 14 : Élément de fixation  
Type : TAURUS-BEF-50



TRADUCTION



Photo 15 : Éléments de fixation  
Type : TAURUS-BEF-90

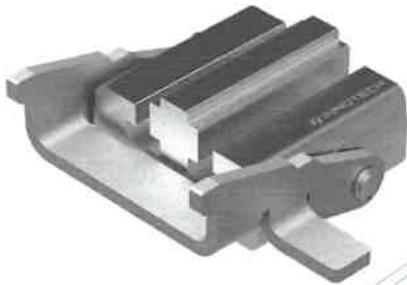


Photo 16 : Terminaison de rail  
Type : TAURUS-EA-11



Photo 17 : Terminaison de rail  
Type : TAURUS-EA-10

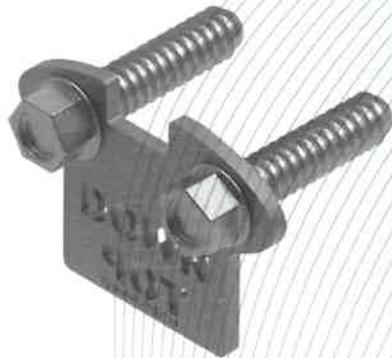


Photo 18 : Terminaison de rail  
Type : TAURUS-EA-12



Photo 19: Jonction de rail, type : VB-10

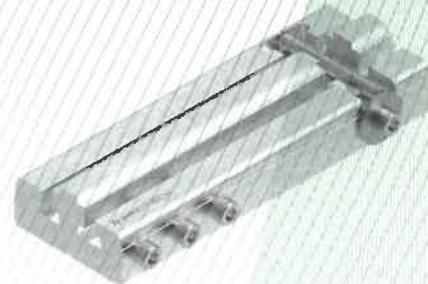


Photo 20: Jonction de rail, type : VB-11

TRADUCTION



Photo 21: Jonction de rail, type : Typ: VB-12



Photo 22: Jonction de rail, type : VB-13

(17) Rapport

PB 23-023, 14.02.2023

